


Action pilote A7
**Planification stratégique de
l'assainissement
dans une ville moyenne**
Perrine Duroyaume

GRET



Objectifs de l'action

- **Accéder à une meilleure compréhension des modes d'accès à l'assainissement**
- **A partir d'une vision globale de la filière, définir un plan d'action concerté**
- **Diversifier et conjuguer les sources de financements**

Action A7 - Planification stratégique de l'assainissement

Modes d'accès à l'assainissement : répartition



**Latrines
publiques
1%**



**Latrines
communales
13%**



**Latrines
privées
41%**



**Champs de
défécation 19%**



**Trou creusé dans la
parcelle 26%**

Latrines communales : efficacité et limites

- Intérêt de la forme semi-collective en particulier pour les espaces urbains denses.
- Mais ces équipements sont coûteux sur les plans :
 - foncier
 - social
 - financier



Bilan du diagnostic

- Diversification des formes d'équipements
- Elaborer de nouveaux montages financiers

 **Viser un accès généralisé des ménages plutôt qu'un équipement conçu sous sa forme individuel**

Action A7 - Planification stratégique de l'assainissement



Un comité pour l'assainissement

- Investissement du politique : un comité porté par la Municipalité de Debre Berhan
- De nouvelles méthodes de travail
- « Dissolution » du comité dans la gestion municipale

Action A7 - Planification stratégique de l'assainissement



La planification : un cadre incitatif pour les bailleurs

- **Orientation des financements de l'AFD vers le maillon intermédiaire**
- **Intervention du SIAAP : pour une complémentarité et une diversification des investissements**

Action A7 - Planification stratégique de l'assainissement



Conclusion

Améliorer l'accès à l'assainissement, c'est diversifier :

- **Les formes d'accès à l'assainissement** (du collectif à l'individuel)
- **Les montages financiers** (locaux et internationaux)
- **Le niveau d'accès** (privé, familial, public,...)

Mais face à une plus grande complexité, intérêt d'une planification portée par une politique de développement territorial.

Action A7 - Planification stratégique de l'assainissement

Action pilote A7

Planification stratégique de l'assainissement dans une ville moyenne

Perrine Duroyaume (GRET)

Introduction

(1 power point)

L'action-pilote conduite par le GRETE à Debre Berhan, ville moyenne d'environ 55 000 habitants située à 130 Km d'Addis Abeba, capitale de l'Ethiopie. Cette action a permis de tester une méthode simple et pragmatique de planification de l'assainissement qui débouche sur la mobilisation conjuguée et progressive de financements locaux et internationaux. Cette action a été réalisée en partenariat avec la Municipalité de Debre-Berhan et la ville de Blanc-Mesnil, liées par des accords de coopération décentralisée depuis plus de 10 ans.

Cette action poursuivait 3 objectifs :

1. Accéder à une meilleure compréhension des modes d'accès à l'assainissement, évaluer l'impact des différents systèmes de collecte des excréta recensés.
2. Définir une vision claire et globale du développement de la filière de l'assainissement sur l'ensemble du territoire de la ville à partir de laquelle décider d'un plan d'action. Afin d'assurer les conditions de sa bonne mise en œuvre, un processus de concertation a été mis en place associant les responsables administratifs locaux (Municipalité de Debre Berhan et Kebeles), le Service de l'Eau et de l'assainissement, les partenaires au développement et les associations d'habitants.
3. Diversifier et conjuguer les sources de financements de la filière de gestion. Une action importante dans un contexte de relative faiblesse des finances municipales, et l'absence de taxes spécifiques pour le financement du service.

1. Les formes d'accès à l'assainissement

A partir des enquêtes-ménages, observations de terrain et analyse des données existantes, faire un état des lieux des pratiques :

Tableau de répartition

1 powerpoint avec photos de chaque dispositif et % de répartition

Analyse :

Moitié des habitants qui ne disposent pas d'un accès correct.

Fort impact des 20 latrines communales (latrines entre 6 et 10 trous partagés par des groupes de familles, en moyenne 20 familles) qui permettent à 13% des habitants d'avoir un accès décent à l'assainissement. Ces équipements semi-collectifs ont été implantés dans les espaces denses et anciens de la ville, où l'on rencontre en majorité un parc d'habitat social dégradé peu équipé en matière d'assainissement individuel.

Forme semi-collective semble une réponse appropriée à configurations urbaines, jugées problématiques.

Mais limites des latrines communales : (1 powerpoint)

- Coûteuse en foncier. Forte emprise foncière de ces équipements, difficultés d'implanter dans des espaces hyper denses.
- Coûteuse en gestion. Impliquer les usagers (des groupes de vingt à cinquante familles) et établir des règles de maintenance. Fort encadrement sans lequel émergence de conflits qui ruinent l'utilité des latrines.
- Coûteuse sur le plan financier. Un ensemble de latrines vaut en moyenne 35 000 Birrs, soit 5500 Euros. En dix ans, Municipalité a financé 7 des 20 latrines, ce qui représente en moyenne 10% de son budget annuel d'investissement. De plus, si choix est fait de développer cette forme pour répondre aux besoins, il faudrait financer encore 30 latrines, soit plus de 150 000 Euros.

2. **Bilan du diagnostic**

(1 powerpoint)

La nécessaire diversification des formes d'équipements et nouveaux montages financiers. Si intérêt des formes semi-collectives, trouver des types d'équipements mieux adaptés aux configurations urbaines, élaborer de nouveaux montages financiers et diversifier le niveau d'accès :

Exemple, le développement des latrines familiales : équipement de taille réduite réalisé dans la mesure du possible avec des matériaux locaux, associant maximum 5 familles, qui participent au financement des coûts de construction. Coût moyen du système : moins de 1000 Euros

Développement du service assainissement : viser un accès généralisé des ménages plutôt qu'un équipement trop souvent conçu sous sa forme individuelle.

3. **Le comité**

(1 powerpoint)

La réflexion autour des résultats du diagnostic a été portée par la Municipalité de Debre Berhan. Dans le cadre de la mission de terrain, un comité a été mis en place pour définir un plan d'action du développement de la filière.

La mise en place de ce comité raconte plusieurs

1. Un investissement du politique : la décision de créer le comité a été portée par le Maire de la ville, nouvellement en poste à l'époque de la mission. La concertation a permis d'associer les principaux acteurs de l'assainissement à la définition de plans d'action, affirmer la position de la Municipalité et sa volonté à développer le service.
2. De nouvelles méthodes de travail : une réflexion plus ouverte sur le service de l'assainissement qui intègre les 3 maillons de la filière (amont, intermédiaire, aval), approche critique des actions précédentes,

Le comité a été animé par un expert éthiopien, spécialiste de l'animation sociale d'équipements communautaires.

Résultats : la priorité a été donnée au développement de la filière en amont, avec comme réalisation l'implantation d'une dizaine de latrines familiales, essentiellement dans les zones d'habitat social, financées avec l'aide de Blanc Mesnil.

Aujourd'hui, comité n'existe plus mais le plan d'action sert de référence et a été totalement intégré par le service municipal en charge de l'assainissement.

4. La planification comme cadre incitatif pour les bailleurs

(1 powerpoint)

La planification permet une vision globale de la filière de l'assainissement, représente un cadre incitatif pour les bailleurs, leur assurant une lisibilité dans l'utilisation de leurs financements.

L'AFD intervient déjà à Debre Berhan avec un projet de remise à niveau du réseau AEP. Un volet est destiné à l'assainissement mais l'orientation de ce budget n'était pas vraiment arrêtée. Suite à ce travail de planification, il a été décidé que l'AFD financerait le maillon intermédiaire de l'assainissement avec l'achat d'une nouvelle citerne de vidange.

Le SIAAP (syndicat intercommunal de l'assainissement de l'agglomération parisienne) a été sollicité par la ville de Blanc-Mesnil pour appuyer les efforts financiers locaux. Le SIAAP a répondu favorablement et une mission d'identification a été menée il y a 6 mois. Sur la base du plan d'action défini, il a été convenu que le SIAAP apporterait un appui technique et financier pour la réalisation de latrines dans les établissements publics ainsi qu'une étude de faisabilité pour des mini-réseaux collectifs pour les infrastructures hôtelières, fortes consommatrice en eau.

Conclusion (1 powerpoint)

Amélioration de l'accès à l'assainissement passe par une diversification des formes d'assainissement (collectif, semi-collectif, individuel), des montages financiers (des habitants au bailleurs internationaux) et du niveau d'accès (privé, familial, communautaire, public).

Cette diversification entraîne une plus grande complexité dans le développement et la maîtrise de la filière. D'où nécessité de définir une planification qui intègre les 3 maillons de la filière, portée par une politique du développement territorial, donc avec un fort engagement des institutions publiques.

Ce qui introduit bien l'exposé de Jules Ouedraogo qui va prolonger cette réflexion avec l'expérience de l'ONEA.